



Conseil de l'Union européenne  
Secrétariat général

Bruxelles, le 12 novembre 2015

CM 4623/15

PTS A

### **COMMUNICATION**

#### **LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"**

---

Correspondant: coreper.2@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281.7814/7199

---

Objet: 3430<sup>e</sup> session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Affaires étrangères/Commerce)

---

Date: 27 novembre 2015

Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS  
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

---

**Les points suivants sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"**

#### **Activités non législatives**

- Projet de décision du Conseil établissant la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en ce qui concerne la prorogation du moratoire sur les droits de douane sur les transmissions électroniques et du moratoire sur les plaintes en situation de non-violation ou motivées par une autre situation  
= Adoption
- Activités internationales menées par l'UE dans le domaine des crédits à l'exportation, au sens du règlement (UE) No 1233/2011